

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Vesoul, le 30 décembre 2024

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
CC DU PAYS RIOLAIS
Rue des frères Lumière
70190 RIOZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CC PAYS RIOLAIS

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00120285		lundi 09 décembre 2024 à 09h20
Unité de gestion	0810	CC PAYS RIOLAIS	par : LABORATOIRE DE VESOUL
Installation	UDI 000573	RESEAU LE CORDONNET	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000581	LE CORDONNET	Type d'eau: T
Localisation exacte	4 Chemin des Murailles, Monsieur COLIN Michel		Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	CORDONNET		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau	8,8 °C			25,00
----------------------	--------	--	--	-------

RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION

Chlore libre	0,26 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,29 mg(Cl ₂)/L			

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE, VESOUL 7001
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00124006 Référence laboratoire : HY2450-5023/1

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0			
Couleur (qualitatif)	0			
Odeur (qualitatif)	0			
Turbidité néphélométrique NFU	1,8 NFU			2,00

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
----	--------------	--	--	------	------

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	414 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de Haute-Saône

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00120285)

Par arrêté préfectoral l'eau ne doit pas être consommée.

Pour le directeur général,
L'ingénieure d'études sanitaires de
l'unité territoriale Santé Environnement



Annabel LAVILLE